

LE LEYSENOUD

Journal communal de Leysin



RENCONTRE

Jeune retraité, Jacques Manigley revient sur son parcours à la tête de l'ESOL

page 7

RÉNOVATION

Travaux en cours pour le cimetière communal

page **2**

PERSONNALITÉ



Marie-José Julmi sous le feu des questions

page **3**



ÉCOLES

Développement du futur collège communal

page 5



www.leysin-commune.ch



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Retour en images

page 9



ÉDITORIAL

Continuité et persévérance pour 2014 !

Cette année 2014 sera placée sous le signe de la continuité et de la persévérance. Continuité et persévérance dans les efforts déployés jusqu'ici pour améliorer le développement, la qualité de vie mais aussi l'image de notre Commune. Plusieurs projets importants ont en effet à ce titre marqué 2013.

Concernant le secteur touristique et économique, l'on citera notamment la mise sous toit du rapport « Alpes vaudoises 2020 », qui fixe les priorités à mettre en place pour redynamiser le tourisme dans notre région. Liés à ce projet, les résultats de l'étude « Mobilité 2015 » ont marqué une volonté claire de la Municipalité d'améliorer la mobilité au sein de notre village, en prolongeant, par exemple, la ligne du Feydey jusqu'à la Place Large.

2013 a également été l'année des grandes réflexions et des rebondissements. Réflexions autour de l'avenir de nos infrastructures scolaires et de la nécessité de construire un nouvel établissement communal pour nos écoles primaires (voir article en pages 5 et 6). Rebondissement avec la décision d'implanter un collège intercommunal au Sépey pour l'accueil des élèves du secondaire de toute la Vallée.

Impressum

Édition : Commune de Leysin.

Rédaction : Marlène Nerini, mncommunication, www.mncommunication.ch

Photographies : José Crespo, Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses, Transports publics du Chablais, MEO design et communication

Tirage : 2'500 exemplaires (distribués en tout ménage dans la Commune de Leysin).

Impression : Imprimerie Nouvelle, Leysin.

Graphisme : MEO design et communication, www.allmeo.com



Le secteur sportif n'a pas non plus été en reste. Je citerai, entre autres choses, la pose en mai dernier de la première pierre de la Maison du Sport vaudois.

Tous ces projets marqueront sans nul doute de leur empreinte cette nouvelle année 2014, ce dont nous nous réjouissons tant ils sont porteurs d'espoir et de belles choses à venir pour notre Commune. Qu'il en soit de même pour vous, citoyennes, citoyens et résidents de Leysin. Que 2014 soit l'occasion de réaliser vos projets, vos désirs et vos rêves.

Jean-Marc Udriot, Syndic

RÉNOVATION

et agrandissement du cimetière

Le cimetière de Leysin pourra prochainement compter sur un jardin du souvenir et un columbarium. Les travaux, entamés l'an dernier, ont également comporté la désaffectation d'une partie du secteur.

Situé aux Larrets, le cimetière communal de Leysin manquait de place et d'espace. Partant de ce constat, la Municipalité, en accord avec le Législatif, a procédé à d'importants travaux de réaménagement lors des six derniers mois. Si plusieurs extensions avaient été réalisées depuis 1920, au fil du temps et des besoins, la dernière désaffectation partielle du site datait de 1992.

Travaux

Le réaménagement comportera deux phases. D'une part, la désaffectation d'un des secteurs du site dans le respect des dispositions légales. D'autre part, la création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium. Les autorités entendaient ainsi répondre à de nouveaux besoins. L'ensemble des travaux devrait être achevé d'ici au printemps.

À l'heure actuelle, l'inhumation en tombe est gratuite pour toutes les personnes domiciliées à Leysin. La Municipalité planche aujourd'hui sur une refonte du règlement communal des sépultures et du cimetière. Datant des années 70, l'actuel document est obsolète. La nouvelle mouture, qui devrait être approuvée d'ici à cet été, permettra de préciser les modalités et la procédure à appliquer pour les inhumations, le dépôt des urnes ou des cendres.



L'INTERVIEW

Marie-José Julmi



Marie-José Julmi

Âge : 70 ans

Profession : retraitée

Dicastère : Affaires culturelles, Domaines et forêts & Instruction publique

Groupe politique : Entente leysenoude

À la Municipalité depuis : 2006

Suite de notre série d'interviews consacrées aux Municipaux de notre Commune. Marie-José Julmi a fait son entrée au sein de l'Exécutif leysenoud il y a deux législatures en 2006. L'occasion de revenir plus en détail avec elle sur son parcours.

Le Leysenoud : Pourquoi avoir décidé de vous lancer dans la politique ?

Marie-José Julmi : C'est un intérêt que j'avais depuis toute jeune. Avec mon mari, nous parlions beaucoup politique et nous nous intéressions de très près à la chose publique. Nous avons souvent des discussions animées en ce sens. Il a occupé le poste de Conseiller communal durant plusieurs années à Étoy. Etant employé de la commune de Morges, nous avons dû déménager à « la ville » où il a été sollicité par le parti radical. Ne pouvant faire partie des principales commissions gestion et finances, il m'a poussé sans grande force à le remplacer. Il m'avait transmis le virus. J'ai été élue au Conseil communal de Morges en 1985.

Pourquoi l'Exécutif ?

C'était une suite logique au parcours déjà effectué jusqu'ici. J'ai ainsi eu l'occasion d'exercer la fonction de Conseillère communale durant trois législatures à Morges, avec un rôle au sein de plusieurs commissions, et une de présidente d'arrondissement pendant 4 ans. Après ces expériences, j'avais l'impression d'avoir fait le tour de la question. Pour moi, c'est un aboutissement que j'assume avec plaisir et conviction pour le village qui, au début du 20^{ème} siècle, a accueilli mes parents, immigrés italiens. L'exécutif enfin, cela correspond davantage à mon caractère. Je suis quelqu'un qui aime

« Célébrer la pose de la 1^{ère} pierre du nouveau collège »

prendre des décisions, organiser et gérer des projets. Par rapport au législatif, j'apprécie le fait de pouvoir proposer, voire même faire changer certaines choses.

Comment s'est passée votre première élection ?

Tout ne s'est pas fait de suite. Nous sommes revenus vivre à Leysin en 1999. J'ai arrêté de travailler quatre ans plus tard mais la politique me manquait. Je me suis d'abord engagée au sein du comité du Parti radical, puis il y a eu les élections de 2006. Je me suis présentée au second tour. C'était le début de l'Entente leysenoude. J'ai été élue de manière tacite.

Et depuis ?

Depuis, je n'ai jamais regretté quoique ce soit. J'aime le contact avec les gens, je suis curieuse et adore apprendre de nouvelles choses. Ces dernières années m'ont permis de traiter de nombreux dossiers dans les domaines les plus variés. À ce titre, la fonction de municipale est extrêmement intéressante et enrichissante.

En quoi le fait d'être à la retraite et d'être une femme représente un plus ?

En tant que Municipal(e), nous avons tous les jours une masse conséquente de travail à effectuer. Être à la retraite est en ce sens un avantage. J'ai davantage de temps à consacrer à la politique et je peux du même coup gérer ce temps comme je l'entends. Quant au fait

d'être une femme... Par le passé, j'ai souvent eu l'occasion de travailler avec des hommes. À mon sens, cela ne change rien. Si l'on doit se faire entendre, l'on se fait entendre la même chose.

C'est votre dernière législature, puisque vous ne vous représenterez pas...

En 2016 en effet, j'aurai l'âge de rentrer dans les rangs. C'est un chapitre de ma vie qui se termine. Maintenant, je me dis qu'il me reste encore deux ans et demi devant moi et un bon nombre de projets à réaliser.

Justement, quels sont vos objectifs d'ici à 2016 ?

Mon objectif principal, ce que je souhaite le plus, c'est de célébrer la pose de la première pierre du nouveau collège. Je suis particulièrement attachée à ce projet puisque j'ai moi-même fait toute ma scolarité à Leysin. Je trouve que ce serait un joli aboutissement, une belle manière de mettre un terme à ma carrière politique.



Dans notre prochaine édition, retrouvez l'interview de Pierre-André Durnat.

ÉCOLES

Développement des infrastructures scolaires



Le futur collège communal pourrait se construire sur le terrain du camping actuel. Le Conseil communal a accepté en décembre dernier l'achat d'une parcelle de 8'600 m² sur cet emplacement pour 1.6 million.

Le 12 décembre dernier, le Conseil communal s'est prononcé en faveur de l'achat d'une parcelle de près de 8'600 m², située au nord-ouest du Centre sportif de Crettex-Jaquet. Montant de l'achat: 1.6 million de francs. Le propriétaire des lieux, Dominique Gross, a informé les autorités qu'il cesserait l'exploitation de son camping dès sa retraite, mettant ainsi l'emplacement en vente. À noter que l'Exécutif s'était vivement intéressé par le passé à cette parcelle mais sans succès.

Budget revu à la baisse

Plusieurs raisons ont incité la Municipalité à proposer ce choix au Législatif. D'une part, la nécessité de revoir à la baisse le budget initialement prévu pour la construction du nouveau complexe scolaire. La situation des finances communales, ainsi que le plafond d'endettement, ne permettaient en effet pas la dépense planifiée d'une vingtaine de millions de francs. L'Exécutif avait d'autre part été très sensible aux différents arguments invoqués par le Conseil communal lors de sa séance du 11 novembre 2012: les désavantages du site d'implantation actuel, la nécessité de sauvegarder le bâtiment du Collège, les problèmes de circulation aux abords de l'école, la possible valorisation des actifs que représenteraient les infrastructures scolaires existantes.

Nouveau site

Proche des installations sportives, avec un accès facilité pour les transports, la parcelle du camping est idéalement située selon les autorités. Ce choix présente d'autres avantages en vue de la réalisation du nouveau collège communal. Il évite la démolition des bâtiments actuels et par là même des coûts financiers importants. Les structures en place continueraient à être utilisées tout au long des travaux, rendant inutiles le déplacement et le relogement des élèves. L'éventuelle vente des actifs sur lesquels se situent les infrastructures scolaires actuelles pourrait générer quelques importantes rentrées financières et permettrait d' étoffer la mise à disposition d'appartements locatifs pour la population leysenoude. La Municipalité propose également de conserver le bâtiment du collège, de le réaffecter dans une autre fonction en y aménageant, par exemple, la Maison de Commune.

Octroi d'un crédit d'étude

Lors de sa séance du 12 décembre dernier, le Conseil communal a également accepté l'octroi d'un crédit d'étude de 150'000 francs, afin d'évaluer le potentiel de développement du futur complexe scolaire. Le marché public étant soumis à un certain nombre de procédures et de règles très strictes, le plénum a dans le même temps autorisé la Municipalité à s'allouer les services d'un bureau de consultants externes. Ce dernier l'accompagnera tant dans la phase de projet que dans la phase d'exécution, jusqu'à la remise de l'ouvrage. Concernant les prochaines étapes, l'Exécutif va requérir auprès du canton le changement d'affectation de la zone camping en zone d'installations sportives et de constructions d'utilité publique. Une étude préalable d'urbanisme devra ensuite être sollicitée et transmise aux divers services cantonaux pour consultation. L'ensemble de la procédure, avec présentation d'un nouveau préavis devant le Législatif, devrait prendre plus d'une année.

Ouverture en 2016

Le propriétaire Dominique Gross continuera quant à lui d'exploiter le camping jusqu'au 31 octobre prochain et restera responsable de sa gestion jusqu'à cette date. Si tout se passe comme prévu, la Municipalité de Leysin espère la pose de la première pierre pour 2015 et une ouverture aux quelque 250 écoliers concernés en 2016.



RENCONTRE

«J'ai encore plein d'énergie!»



« On m'a toujours connu avec une pipe. Cela fait partie de mon personnage. Fumer me permet de me mettre dans ma bulle et de réfléchir. Maintenant que je n'ai plus de soucis, je vais peut-être arrêter (rires) ».

Ancien directeur de l'Établissement scolaire Les Ormonts-Leysin, Jacques Manigley est parti à la retraite en novembre dernier. Une carrière d'enseignant riche en émotions et en souvenirs.

« Toi, tu vas faire enseignant, tu verras. C'est ce que l'on me disait toujours quand j'étais jeune. Cela a dû me rester ». Directeur de l'ESOL, l'Établissement scolaire Les Ormonts-Leysin, Jacques Manigley a pris sa retraite le 30 novembre dernier après 27 ans occupés à ce poste. Originaire de Chavannes-près-Renens, c'est en 1973 qu'il arrive au Sépey pour prendre une classe d'élèves de secondaire, lui qui n'avait alors que le titre d'instituteur. « À ce moment-là, il manquait des professeurs. J'ai fait mon brevet d'enseignant supérieur par la suite, en parallèle à mon travail.

Normalement, j'aurais dû partir du côté de Bière, mais comme je revenais de l'armée et j'avais fait toute mon école de recrue là-bas, je me suis opposé à ce choix ».

Engagement

Celui qui pensait au départ ne faire qu'une année d'enseignement au Sépey finira par y rester plus de 40 ans. Outre une passion certaine pour le métier, c'est un ensemble de choses qui l'ont retenu, nous confie-t-il. Il se marie une année après son arrivée dans la région et s'investit rapidement dans plusieurs comités et sociétés locales. En 1978, il participe notamment à la renaissance du FC Leysin en tant que membre fondateur et secrétaire. En parallèle à cela, il prend la présidence du Volley Club Leysin, avec lequel il remportera le doublé championnat et coupe de Suisse. « Un magnifique souvenir, même si aujourd'hui le club n'existe plus ». Il y a aussi son engagement en tant que

conseiller communal. Une fonction qu'il assumera durant une dizaine d'années avant de l'arrêter, puis de la reprendre il y a 10 ans.

Direction en 1986

Au niveau professionnel, sa carrière connaît rapidement un changement. En août 1986, Jacques Manigley est nommé directeur des écoles secondaires des Ormonts et de Leysin. Une date qui correspond à l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme scolaire EVM, École vaudoise en mutation. « Avant cela, le poste n'existait pas. Il revenait aux commissions scolaires des communes respectives de gérer les écoles. Il a donc fallu tout mettre en place de A à Z. Je me souviens qu'au début, il n'y avait même pas de secrétariat. Nous n'avions pas non plus les outils technologiques actuels. Tout se faisait au crayon et à la gomme », sourit-il. 10 ans plus tard, Jacques Manigley prend également la direction des classes primaires de Leysin, puis d'Ormont-Dessous et enfin en 2001 d'Ormont-Dessus. « Les premiers temps, c'est vrai que le contact avec les jeunes m'a manqué, mais plus après. Lorsque je n'avais que la direction des secondaires, j'enseignais encore à mi-temps. C'était compliqué. J'étais toujours partagé entre les deux fonctions. L'organisateur a fini par prendre le pas sur l'enseignant ».

Évolution

Des difficultés, le nouveau directeur en a connu un certain nombre. Parmi elles : l'impossibilité d'observer une unité entre les communes et la nécessité de faire coïncider les horaires des écoles avec les transports publics, dont la région est fortement dépendante. « Nous avions parfois des périodes de deux heures et demie parce qu'il fallait tenir compte du train ou du bus. En décembre, si les CFF annonçaient un changement d'horaires, nous devions tout chambouler », raconte-t-il. En terme d'évolution, Jacques Manigley note qu'une part toujours plus considérable de son travail était dévolue aux ressources humaines et à la gestion des relations

avec les parents. Dans les points positifs, il relève l'importance grandissante accordée aux enfants qui connaissent des difficultés scolaires de toutes sortes. « L'enseignement spécialisé a fait un réel bond en avant ces 20 dernières années. Les psychologues scolaires, les psychomotriciens, tout cela n'existait pas. J'ai pour ma part eu la chance de prendre part à la mise en place de structures sociales au niveau régional. Ce dont je suis très fier ».

Souvenirs

Après 27 ans d'activité, l'homme garde en tête une foule de souvenirs. « Le sourire des enfants quand ils nous croisaient dans la cour par exemple ». Il y a trois ans également, la direction des écoles a fait venir un cirque à Leysin. Un événement marquant : « Toutes les classes ont participé à l'organisation et à la représentation d'un spectacle. Cela nous a demandé beaucoup de travail mais c'était extraordinaire. Les élèves et les parents ont eu un plaisir énorme ». Avec le recul, comment le sexagénaire voit-il son passage à la retraite ? « Cela m'a fait drôle d'arrêter. Quelque part, je me trouve trop jeune. J'ai encore plein d'énergie et j'ai soif d'apprendre. C'est vrai que j'ai l'air très calme comme cela, mais à l'intérieur, je bouillonne ». Aujourd'hui, le jeune retraité entend profiter du temps qui lui est imparti pour voyager et éventuellement s'engager dans l'humanitaire. « J'ai envie de me rendre utile et mettre mes compétences au service des autres ».



Jacques Manigley a débuté sa carrière en 1973 au Sépey.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'esprit à la fête !



Les fêtes de Noël ont été célébrées de la plus belle des manières à Leysin l'an dernier. Retour en images sur la Saint-Nicolas le 6 décembre et le Noël pour les habitants et hôtes du village le 18 décembre.

Saint-Nicolas

Parti du Feydey, le cortège, mené par St-Nicolas et son compagnon le Père Fouettard, a rejoint la Place du Marché en fin d'après-midi pour la distribution des paquets aux enfants sages. Des cantiques de Noël ont accompagné le thé et le vin chaud.



Noël pour les habitants et hôtes de Leysin

Sur invitation des autorités, les habitants et hôtes de Leysin sont venus nombreux partager un moment convivial au Centre sportif. Au menu : verre de l'amitié, partie officielle, repas, concerts et bal. Cette année, les bénéfices générés par les boissons ont servi à soutenir l'association La Branche à Savigny, laquelle vient en aide aux personnes présentant des déficiences intellectuelles.



PRINCIPALES MANIFESTATIONS À LEYSIN Février à avril 2014

Du mercredi 5 au samedi 8 mars
GiantXTour

Du jeudi 13 au dimanche 16 mars
Leysin Champs Open

Du jeudi 20 au dimanche 23 mars
**Championnats suisses
de ski nordique 2^{ème} partie**

Du jeudi 27 au dimanche 30 mars
Worldwide Festival

Du samedi 29 au dimanche 30 mars
Championnats suisses de skicross

Du samedi 5 au dimanche 6 avril
Championnats suisses de snowboardcross

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Jeudi 10 avril

Jeudi 26 juin



Mémento des numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Maison de Commune | Rue du Village | 1854 Leysin

Administration

t. +41 24 493 45 40 | f. +41 24 493 45 49
info@leysin-commune.ch
www.leysin-commune.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Bourse communale

t. +41 24 493 45 43 | f. +41 24 493 45 49
bourse@leysin.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Contrôle des habitants

t. +41 24 493 45 42 | f. +41 24 493 45 41
contrhab@leysin.ch
(13h30 – 16h30)

Police administrative

t. +41 79 312 89 31 | f. +41 24 493 45 41
police@leysin.ch

Service des travaux et des eaux

Le Préau | Rue du Village | 1854 Leysin
t. +41 24 494 11 54 | f. +41 24 494 11 52
service.travaux@leysin.ch

NUMÉROS D'URGENCE

Police – appel d'urgence	117
Feu	118
Ambulances	144
Rega – secours en montagne	1414
Gendarmerie	+41 24 557 78 41

SERVICES MÉDICAUX

Cabinet médical
t. +41 24 494 15 47
Urgences : t. +41 24 494 20 10

Cabinet dentaire des D^{rs} Hartmann
t. +41 24 494 27 11

Pharmacie de Leysin
t. +41 24 494 50 00

NUMÉROS UTILES

Association Touristique

Aigle-Leysin-Col des Mosses

Place Large | Route de la Cité | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01
info@leysin.ch | www.leysin.ch

Garderie Arc-en-Ciel

Arc-en-Ciel – Feydey
Avenue Léopold de Reynier | 1854 Leysin
t. +41 24 494 12 00 | f. +41 24 494 12 00
garderiearcenciel@bluewin.ch

Gestion sportive Leysin SA

Centre Sportif de Crettex-Jaquet
1854 Leysin
t. +41 24 493 22 70 | f. +41 24 493 13 55
info@leysin-sports.ch | www.leysin-sports.ch

Centre Sportif de la Place Large
Route de la Cité | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA

Place Large | 1854 Leysin
t. +41 24 494 16 35 | www.tlml.ch

